

DOSSIER DE PRESSE

2025 : QUELLES PRIORITÉS POUR LA SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ?



PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ
2023
2028

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



EDITO



Yann Bubien
Directeur général
de l'Agence régionale
de santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Parce que la santé est l'affaire de tous, nous faisons le choix à l'ARS Paca de vous rendre compte, tous les ans, des avancées dans la mise en œuvre de notre projet régional de santé, ce document qui fixe notre stratégie pour les années 2023 à 2028.

Cet exercice de transparence est essentiel. D'une part car les attentes sont fortes ; mais aussi car nous sommes soucieux d'un esprit de dialogue et de concertation avec les usagers qui prennent une part de plus en plus active dans l'élaboration des politiques de santé régionales.

Pour assurer un égal accès aux soins de tous les habitants de la région, des moyens supplémentaires ont été engagés sur les territoires les moins dotés en soignants : mise en place des maisons de santé pluridisciplinaires et soutien aux actions d'innovation participant à l'amélioration de l'offre de soins, 6 services d'accès aux soins (SAS) ont été mis en place, offrant la possibilité de bénéficier d'un rendez-vous avec un professionnel de santé rapidement et d'éviter la sur-sollicitation des services des urgences. Pour préserver la dignité de nos aînés et leur garantir un service conforme, le suivi des contrôles a été renforcé dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Parce que la santé se vit au plus près des territoires et du quotidien, nous avons choisi de renforcer le pilotage de dispositifs sur mesure, co-construits avec les élus et les professionnels de santé, afin de répondre aux spécificités de chaque territoire.

Les chantiers qui nous attendent en 2025 sont ambitieux : renforcer la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux, consolider les démarches de prévention, améliorer l'accès aux soins pour tous... Nous continuerons également à nous mobiliser sans relâche afin que les publics les plus éloignés du système de santé soient davantage pris en compte, alors que les facteurs de risque ne cessent de croître (maladies chroniques, sédentarité...).

Cette année sera aussi celle de la poursuite de notre engagement en faveur de la santé mentale : nous travaillons à proposer une offre adaptée à chacun et favorisons également la formation d'interlocuteurs du quotidien pour faciliter les acquisitions des savoirs de base concernant les troubles de santé mentale.

Nous ferons également de l'amélioration des couvertures vaccinales notre priorité pour 2025. La vaccination est notre meilleur rempart contre la circulation des maladies, ce doit être une chance et une opportunité tout autant qu'une responsabilité collective dans notre région.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier bilan et vous donne déjà rendez-vous pour celui de l'année prochaine !

Les priorités de l'ARS Paca

en 2025

Notre projet régional de santé, qui détaille notre stratégie pour les 5 prochaines années est accessible ici.



Améliorer l'accès aux soins



- En renforçant le déploiement des maisons de santé et des centres de santé principalement dans les territoires fragiles.
- En **facilitant les démarches administratives** pour les professionnels de santé qui veulent s'installer par la mise en place d'un point d'entrée unique par département.
- En définissant une **nouvelle stratégie de prise en charge des soins dits "non programmés"** : service d'accès aux soins, permanence des soins, maisons médicales de garde, etc.
- En assurant un suivi et un appui aux plans d'action des services d'urgence en difficulté en réactivant le **futur Observatoire régional des urgences Paca**.
- En poursuivant l'accompagnement de la mise en œuvre du **plan d'action urgences** et de la mission Braun pour les Alpes-de-Haute-Provence.

Faire plus de prévention



- En **renforçant notre stratégie régionale sur la vaccination et le dépistage**.
- En déployant des actions sur le volet **addictions**.
- En développant des opérations autour de la **nutrition et du sport-santé**.
- En mettant en place un réseau régional **"One Health/Une seule santé"**.
- En **mobilisant les collectivités pour déployer des politiques d'urbanisme favorable à la santé** et en intégrant les axes prévention et santé environnementale aux contrats locaux de santé.
- En **renforçant encore la protection des captages d'eau**.

Répondre aux défis de la santé mentale



- En travaillant à la définition d'un parcours d'**offre de santé mentale graduée** : rôle du psychologue, du psychiatre libéral, du centre médico- psychologique, de l'hôpital...
- En poursuivant le soutien à la **formation aux premiers secours en santé mentale**.
- En suivant l'ouverture de la 3ème **unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA)** annoncée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille courant 2025.
- En généralisant les **espaces d'apaisement**.

Améliorer la qualité des prises en charge



- En déployant des actions spécifiques sur la prise en charge des **accidents vasculaires cérébraux**.
- En mettant en place des **consultations avancées au sein des hôpitaux de proximité**.
- En renforçant les **liens entre la médecine de ville, l'hôpital et le secteur médico-social**.
- En accompagnant davantage les **aidants**.
- En déployant les dispositifs d'infirmiers de nuit en Ehpad.
- En continuant à déployer le plan **Pac'Ambitions**, qui prévoit 50 000 solutions d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap..
- En déployant des actions spécifiques de **prévention (dépistage) du cancer pour les personnes en situation de handicap**.
- En renforçant les **inspections et les contrôles** en ville et dans les établissements (centres de santé dentaires notamment).
- En renforçant la gestion des **événements indésirables graves (EIG)**.
- En intégrant **l'expérience du patient** comme un élément important de qualité, d'efficacité et de sécurité dans le champ de la santé.
- En préparant les acteurs de santé aux **futures crises**.

Projet régional de santé

Provence-Alpes-Côte d'Azur

2023 – 2028 :

le bilan, un an après



ENGAGEMENT 1

PROTÉGER LA SANTÉ DE LA POPULATION

Les actions emblématiques de l'ARS Paca en 2024 pour répondre à cet engagement

9 600 « Bilans de prévention » ont été réalisés dans la région depuis son lancement en février 2024 (1ère région de France !) dont plus de 2 000 pour des 18-24 ans, et plus de 2 000 pour des plus de 70 ans.

Plus de 9 800 nourrissons ont reçu le traitement contre la Bronchiolite en sortie de maternité lors de la première campagne d'immunisation (72 % des nouveau-nés).

La 1ère campagne de vaccination HPV au collège a permis un gain de couverture vaccinale de 24 % chez les filles et 19 % chez les garçons.

Depuis sa création en octobre 2022, le dispositif de médiation en santé de Marseille a permis de toucher et d'accompagner 31 000 personnes dans l'accès aux soins, les dépistages et les rattrapages de vaccination.

42 maisons sport-santé ont été habilitées en 2024, réparties sur l'ensemble du territoire.

150 événements de promotion de l'activité physique ont été organisés dans le cadre des « Jeux me bougent ».

10 nouveaux établissements de santé ont intégré la démarche « Lieux de santé sans tabac ».

Situation en 2023

Un système de santé encore trop orienté vers le soin.

Ambition pour 2028

Repositionner plus fortement la prévention dans le quotidien de la population et tout au long de la vie.

RAPPEL DE NOS OBJECTIFS 2028

- Impliquer les collectivités pour une politique de prévention ambitieuse.
- Impliquer les professionnels de santé en ville et à l'hôpital dans la prévention.
- Déployer plus largement les programmes de prévention pour valoriser les initiatives prometteuses.
- Agir pour des environnements favorables à la santé, en collaboration avec les élus dans les territoires.

12 000 personnes se sont inscrites au dispositif d'accompagnement au sevrage tabagique dans le cadre du Mois sans tabac 2024.

Mise en place d'une offre de formations et d'accompagnement des collectivités à l'urbanisme favorable à la santé.

Renforcement de la préparation à la crise et du pilotage du système de santé dans le cadre des épreuves des Jeux Olympiques à Marseille et Nice.



ENGAGEMENT 1

PROTÉGER LA SANTÉ DE LA POPULATION

INDICATEURS	ÉTAT INITIAL *	BILAN N+1 **	OBJECTIF 2028
TAUX DE PARTICIPATION AU DEPISTAGE DU CANCER COLORECTAL	30 %	30 %	55 %
TAUX DE COUVERTURE DU DEPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTERUS	55 %	56 %	85 %
TAUX DE PARTICIPATION AU DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN	62 %	62 %	70 %

NOS PRIORITÉS POUR 2025

- Développer une offre de prévention régionale à destination des jeunes basée sur le déploiement massif de programmes probants en matière d'acquisition de compétences psycho-sociales, de prévention des addictions, de nutrition et de sport-santé.
- Renforcer le pilotage des politiques régionales de promotion de la vaccination et du dépistage des cancers.
- Installer et animer le futur Comité de coordination régionale de la santé sexuelle (CoReSS).
- Mettre en place un réseau régional « One Health / Une seule santé ».



ENGAGEMENT 2

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ AU SYSTÈME DE SANTÉ

Situation en 2023

De fortes inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire impactant les populations les plus modestes.

Ambition pour 2028

Renforcer l'équité en santé par la collaboration, l'accès aux droits, le soutien aux plus vulnérables et l'implication des acteurs concernés.

Les actions emblématiques de l'ARS Paca en 2024 pour répondre à cet engagement

Les 6 services d'accès aux soins (SAS) au sein de la région sont opérationnels et consolidés avec plus de 1 000 médecins ayant déclaré participer au SAS.

Mise en place d'une préfiguration pour la labélisation de 5 permanences d'accès aux soins de santé (Pass) de ville dans la région.

150 femmes et 25 jeunes filles exilées prises en charge dans des consultations médicales dédiées à Marseille.

23 nouvelles maisons de santé pluriprofessionnelles (près de 20% en plus en 1 an), financées à hauteur de 1,4 million par l'ARS.

98% du territoire couvert par une communauté professionnelle territoriale de santé.

27 millions d'euros dédiés aux structures d'appui à la coordination et à l'accompagnement des professionnels pour les situations complexes.

1 nouveau medicobus dans les Alpes-Maritimes actif depuis juin.

Mobilisation des acteurs locaux pour attirer des professionnels de santé en formation.

RAPPEL DE NOS OBJECTIFS 2028

- Garantir un accès aux soins et une prise en charge en tout point du territoire.
- Renforcer l'attractivité des territoires fragiles.
- S'appuyer sur le numérique comme un levier pour réduire les inégalités de santé.
- Poursuivre les investissements menés pour lutter contre le non-recours, les ruptures ou le renoncement aux soins.
- Consolider les Pass hospitalières et leur coordination régionale.
- Prendre en compte les besoins de populations spécifiques qui cumulent les vulnérabilités.
- Généraliser l'offre d'interprétariat en santé, y compris en ville.



ENGAGEMENT 2

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ AU SYSTÈME DE SANTÉ

INDICATEURS	ÉTAT INITIAL *	BILAN N+1 **	OBJECTIF 2028
PART DE LA POPULATION RÉSIDANT EN ZONE SOUS-DOTÉES EN MÉDECINS GÉNÉRALISTES	8 %	10 %	5 %
NOMBRE DE MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES	110	156	241
NOMBRE DE CENTRES DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELS	38	35	50
NOMBRE DE PERMANENCES D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS) DE VILLE LABELLIÉES	0	5	10
NOMBRE DE PASS AVEC UNE OFFRE DE SOINS SPÉCIALISÉS (DENTAIRES, OPHTALMOLOGIQUES, GYNÉCOLOGIQUES)	7	13	26

NOS PRIORITÉS POUR 2025

- Faciliter les démarches administratives pour les professionnels de santé qui veulent s'installer par la mise en place d'un point d'entrée unique par département.
- Renforcer le déploiement des maisons de santé et des centres de santé principalement dans les territoires fragiles.
- Définir une nouvelle stratégie de prise en charge des soins dits "non programmés" : service d'accès aux soins, permanence des soins, maisons médicales de garde, etc.
- Contribuer à la réalisation de stages de médecins généralistes dans les secteurs fragiles.
- Poursuivre la structuration des permanences d'accès aux soins de santé à l'hôpital.
- Élaborer un plan d'action régional de prévention et promotion de la santé en détention.



ENGAGEMENT 3

OFFRIR UNE PRISE EN CHARGE DIGNE ET FLUIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

Les actions emblématiques de l'ARS Paca en 2024 pour répondre à cet engagement

Le développement des solutions de répit :

- la généralisation du **relayage** sur l'ensemble du territoire : l'objectif est de permettre aux aidants de prendre du répit en toute tranquillité durant un à plusieurs jours sans avoir à transférer leur proche dans un autre milieu que leur domicile ;
- la dynamisation de l'activité des **accueils de jour** avec un déploiement sur l'ensemble de la région et une offre de proximité renforcée ;
- la poursuite de l'hébergement d'urgence en Ehpad pour permettre une prise en charge rapide des usagers en cas de défaillance soudaine de leur aidant.

Le déploiement d'offres permettant aux personnes de vieillir à domicile :

- la création de **42 centres de ressources territoriaux** créés en Paca pour permettre à des personnes âgées qui devraient être accueillies en Ehpad de rester à domicile ;
- le déploiement progressif des **services autonomies à domicile** qui ont vocation à faciliter la coordination et la création de passerelles entre les structures d'aide et de soins.

La sécurisation de la prise en charge en Ehpad :

- le développement de la présence d'**infirmiers de nuit** en Ehpad ;

Situation en 2023

Un vieillissement démographique plus important en Paca que dans les autres régions.

La persistance de difficultés d'accès à une offre adaptée aux besoins des usagers.

Ambition pour 2028

Offrir une prise en charge de qualité et des réponses accessibles, lisibles et mieux structurées.

RAPPEL DE NOS OBJECTIFS 2028

- **Améliorer la lisibilité de l'offre existante pour l'ensemble des usagers.**
- **Mieux prévenir les situations de fragilité des personnes âgées et de leurs aidants.**
- **Permettre à l'ensemble des patients âgés de bénéficier d'une continuité des prises en charge quel que soit leur lieu d'habitation.**
- **Soutenir les personnes aidantes.**
- **Fidéliser les professionnels et favoriser l'attractivité des métiers du grand âge.**

- le développement de **92 pôles d'activités et de soins adaptés de nuit** pour accompagner les résidents en période nocturne ;
- le déploiement expérimental de **17 unités d'hébergement protégées** afin de prendre en charge des résidents souffrant d'une maladie dégénérative ;
- la mise en place du plan national d'inspection dans la totalité des Ehpad de la région afin de contrôler les établissements, de repérer et prévenir toutes difficultés.



ENGAGEMENT 3

OFFRIR UNE PRISE EN CHARGE DIGNE ET FLUIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

INDICATEURS	ÉTAT INITIAL *	BILAN N+1 **	OBJECTIF 2028
NOMBRE D'AIDANTS DE PERSONNES ÂGÉES QUI ONT ÉTÉ RELAYÉS AU MOINS UNE FOIS DANS L'ANNÉE	2 400	3 800	5 000
NOMBRE DE SÉJOURS HOSPITALIERS AVEC PASSAGE PAR LES URGENCES DES PERSONNES ÂGÉES DE 75 ANS ET PLUS	132 520	126 030	-20% (autour de 106 000)

NOS PRIORITÉS POUR 2025

- Accompagner le développement des centres ressources territoriaux.
- Poursuivre le déploiement des dispositifs d'infirmiers de nuit en Ehpad.
- Engager une démarche d'évaluation et de cadrage des unités de vie protégée en Ehpad.
- Accompagner les Ehpad dans la fidélisation et la professionnalisation du personnel.
- Soutenir les aidants à travers la suppléance à domicile, le renforcement des plateformes de répit sur le territoire (y compris à destination des personnes en situation de handicap) et l'optimisation de l'activité des accueils de jour.
- Engager le déploiement des services d'autonomie à domicile en lien avec les conseils départementaux.
- Évaluer la totalité des dispositifs expérimentaux mis en place depuis 2018.



ENGAGEMENT 4

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les actions emblématiques de l'ARS Paca en 2024 pour répondre à cet engagement

20 millions d'euros de moyens supplémentaires ont été dégagés pour permettre la création et le développement de solutions concrètes, telles que de nouvelles places en établissements spécialisés, des dispositifs d'accompagnement à domicile et des services de répit pour les aidants.

Plus de **1 200 nouvelles solutions créées en Paca en 2024** pour répondre aux besoins des enfants et adultes en situation de handicap.

500 solutions nouvelles pour les adultes.

700 solutions nouvelles pour les enfants.

Pour les enfants, ce sont principalement des dispositifs d'équipes mobiles pour des pôles d'appui à la socialisation, permettant d'accompagner à l'école des enfants en situation de handicap.

Pour les adultes, il s'agit surtout du renforcement de places en maisons d'accueil spécialisées pour étendre les possibilités d'accueil et permettre que sur certains dispositifs, les journées d'ouverture soient augmentées.

Situation en 2023

Une offre insuffisante, surtout sur certains territoires, pour répondre aux attentes des personnes en situation de handicap.

Ambition pour 2028

Les personnes en situation de handicap accèdent plus facilement aux soins et à un accompagnement adapté.

Amélioration de l'accès aux soins des femmes en situation de handicap avec le dispositif HandiGynéco : 14 sages-femmes ont été formées sur les spécificités du handicap pour intervenir dans les établissements médico-sociaux de la région. Au total, 10 établissements dans le Var et 18 établissements dans les Bouches-du-Rhône ont permis l'intervention de sages-femmes auprès de leurs résidentes.

RAPPEL DE NOS OBJECTIFS 2028

- Améliorer l'accès à la santé.
- Soutenir les personnes aidantes.
- Construire des parcours adaptés aux besoins.
- Accélérer la transformation de l'offre tout au long du parcours de vie.



ENGAGEMENT 4

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INDICATEURS	ÉTAT INITIAL *	BILAN N+1 **	OBJECTIF 2028
PART DE PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP AYANT SUBI UN REFUS DE SOINS	15 %	14 %	7 %
NOMBRE D'ADULTES MAINTENUS EN ESMS POUR ENFANTS AU TITRE DE L'AMENDEMENT CRETON.	852	770	450
PART DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ AYANT UN RÉFÉRENT HANDICAP	66 %	92 %	100 %

NOS PRIORITÉS POUR 2025

- Prévention et lutte contre la maltraitance dans les établissements et services médico-sociaux qui accueillent des personnes en situation de handicap : développement des inspections dans le champ du handicap.
- Améliorer l'accès aux soins en décloisonnant les secteurs médico-social et sanitaire.
- Favoriser les actions de dépistage.
- Engager une démarche pour la sécurisation des parcours dans le secteur enfants et adultes.
- Déployer la fonction-ressource dans le champ des déficients sensoriels.
- Améliorer la gestion des situations critiques.
- Systématiser l'usage de Via Trajectoire : un service numérique public, sécurisé et gratuit qui aide à trouver un ESMS correspondant aux critères des utilisateurs.



ENGAGEMENT 5

RELEVER LES DÉFIS DE LA SANTÉ MENTALE

Les actions emblématiques de l'ARS Paca en 2024 pour répondre à cet engagement

Renforcement des moyens consacrés aux **maisons des adolescents** (MDA) en temps d'écoute et/ou en ouverture d'antennes sur des zones blanches.

Mise en place au niveau régional d'une **offre de formation au repérage**, à l'évaluation et à l'intervention de crise suicidaire.

Déploiement de **programmes d'acquisition de compétences psycho-sociales** chez les jeunes.

Mise en place de **2 nouveaux contrats locaux de santé mentale** : Manosque et La Trinité, soit 19 au total en Paca.

Création et déploiement d'**équipes mobiles** psychiatrie.

Rénovation bâimentaire sur plusieurs sites de psychiatrie.

Début des travaux de la **fédération de recherche en santé mentale et psychiatrie** Paca.

Ouverture de 4 places weekend et jours fériés pour le **centre pédopsychiatrique des Hautes-Alpes**.

Situation en 2023

Constante évolution du besoin de soutien en santé mentale.

Ambition en 2028

Réunir tous les acteurs impliqués au niveau local et faire évoluer la place des différents métiers.

Soutien des maisons de santé pluriprofessionnelles dans le déploiement d'un **programme territorial de santé publique en santé mentale** dans le Var.

RAPPEL DE NOS OBJECTIFS 2028

- Agir précocement pour prévenir l'apparition des troubles et limiter leur impact par la formation, le repérage et l'orientation vers une prise en charge adaptée
- Faire de l'usager un acteur de son parcours, favorisant le respect de ses droits, de sa liberté et dignité dans les épreuves de vulnérabilité.
- Développer les actions de prévention du suicide.
- Déployer des programmes probants pour développer les compétences psycho-sociales des jeunes.
- Développer des dispositifs alternatifs à l'hospitalisation, poursuivre les expérimentations.
- Favoriser l'évolution des organisations et des métiers pour accroître l'attractivité dans le champ de la psychiatrie.
- Renforcer, structurer l'offre et améliorer sa lisibilité.



ENGAGEMENT 5

RELEVER LES DÉFIS DE LA SANTÉ MENTALE

INDICATEURS	ÉTAT INITIAL *	BILAN N+1 **	OBJECTIF 2028
NOMBRE DE PASSAGES AUX URGENCES POUR TENTATIVE DE SUICIDE	7 140	6 830	6 500
NOMBRE D'INFIRMIER(E)S EN PRATIQUE AVANCÉE EN PSYCHIATRIE	34	37	100

NOS PRIORITÉS POUR 2025

- Travailler à la définition d'un parcours d'offre de santé mentale graduée : rôle du psychologue, du psychiatre libéral, du Centre médico-psychologique, de l'hôpital...
- Poursuivre le soutien à la formation aux premiers secours en santé mentale.



ENGAGEMENT 6

INCARNER ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION EN SANTÉ

Les actions emblématiques de l'ARS Paca en 2024 pour répondre à cet engagement

3 nouveaux contrats locaux de santé : Arles, La Garde et Nice, soit 9 au total de en Paca.

Renfort en personnel de chaque conseil territorial de santé.

Poursuite du déploiement de dispositifs pour libérer du temps médical : postes d'infirmier en pratiques avancées, coopérations pluriprofessionnelles.

Mise en place d'un groupe de travail interne et externe sur la **prise en compte de l'expérience patient**.

Formation de 30 cadres de l'ARS au partenariat patient.

Renforcement de la visibilité de l'offre de soins pour les professionnels de santé par la mise à disposition d'un **annuaire cartographique intelligent** sur un territoire pilote.

Augmentation de nombre d'inscrits sur **Azurezo** et atteinte de la cible de 5 documents/an/habitants déposés sur **Mon espace santé**.

Situation en 2023

Manque de connaissance des acteurs entre eux et de leur rôle au service de l'utilisateur, sur un territoire donné.

Ambition en 2028

Faire que la coopération entre professionnels se renforce et devienne plus opérante et concrète.

RAPPEL DE NOS OBJECTIFS 2028

- Faciliter la connaissance des acteurs de santé en région et l'esprit de coopération.
- Faciliter la communication entre les acteurs de santé en mobilisant les outils numériques.
- Mieux intégrer la personne concernée comme un partenaire des coopérations : passer de la santé « pour » à la santé « avec ».
- Mobiliser les moyens qui soutiennent les coopérations, en reconnaissant l'implication des acteurs et optimisant l'utilisation du cadre juridique.
- Soutenir les initiatives de coopération ville-hôpital-médico-social dans les 6 départements de la région.

Accompagnement des ESMS et des officines à l'usage de la **messagerie sécurisée de santé**.

Accompagnement de **5 projets de coopération ville-hôpital-médico-social** dans plusieurs départements de la région.



ENGAGEMENT 6

INCARNER ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION EN SANTÉ

INDICATEURS	ÉTAT INITIAL *	BILAN N+1 **	OBJECTIF 2028
NOMBRE DE DOCUMENTS DÉPOSÉS DANS MON ESPACE SANTÉ, PAR AN ET PAR HABITANT	3	5	7
PART DE LA POPULATION PACA COUVERTE PAR UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ	35 %	35,4 %	80 %

NOS PRIORITÉS POUR 2025

- Mettre en oeuvre un plan d'action pluri-annuel sur le partenariat patient.
- Poursuite de la contractualisation avec les collectivités.
- Déployer les consultations avancées au sein des hôpitaux de proximité.



ENGAGEMENT 7

GARANTIR LA QUALITÉ DES PRISES EN CHARGE

Les actions emblématiques de l'ARS Paca en 2024 pour répondre à cet engagement

Accompagnement à la **certification HAS** des établissements de santé.

Filières remarquables dans le cancer du poumon (feuille de route régionale Cancer 2022-2025).

4 hôpitaux et 5 Ehpad ont vu leur **projet d'investissement** validé et cofinancé en 2024.

Préparation des acteurs de santé à la tenue des **Jeux Olympiques 2024** et du suivi des événements associés.

Réalisation d'**exercices de cyber-attaque** dans 86 % des établissements de santé.

Enrôlement important des établissements de santé et des ESMS sur la plateforme régionale de formation et de sensibilisation à la sécurité numérique.

Transition écologique :

un accompagnement dédié à la réalisation des plans de mobilité employeur et un soutien à l'isolation thermique ont été mis en place.

Situation en 2023

Tensions sur la démographie des professions de santé.

Ambition en 2028

Veiller aux bonnes conditions de travail des professionnels de santé.

RAPPEL DE NOS OBJECTIFS 2028

- Partager une stratégie ayant pour ambition de garantir des effectifs et des compétences dans l'ensemble du secteur de la santé.
- Développer la diffusion des bonnes pratiques et l'écoute de l'expérience usager.
- Planifier les réponses aux crises et mieux préparer les acteurs à leur gestion.
- Diminuer l'impact environnemental des activités de santé.



ENGAGEMENT 7

GARANTIR LA QUALITÉ DES PRISES EN CHARGE

INDICATEURS	ÉTAT INITIAL *	BILAN N+1 **	OBJECTIF 2028
SCORES DE SATISFACTION ET D'EXPÉRIENCE DES PATIENTS HOSPITALISÉS	72 %	74 %	75 %
TAUX DE RÉ-HOSPITALISATION À 30 JOURS	11,7 %	12 %	10 %

NOS PRIORITÉS POUR 2025

- Améliorer la prise en charge des AVC.
- Poursuivre les actions liées aux soins palliatifs.
- Déployer le programme régional d'inspection contrôle et répondre aux inspections non programmées en urgence suite à signalement dans le secteur de ville, dans les ESMS, concernant les transports sanitaires.

SÉGUR DE LA SANTÉ

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS ET STRUCTURANTS POUR RÉINVESTIR NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ : BILAN 4 ANS APRÈS.

En juillet 2020, le Ségur de la santé a été un moment historique pour le système de santé français alors que ce dernier était confronté à une crise épidémique d'ampleur inédite. Depuis son lancement, l'ARS Paca a accompagné les établissements de santé et les établissements médico-sociaux pour les aider à financer des projets d'envergure.

Pour nos hôpitaux

Aujourd'hui, 19 projets sont validés par le comité régional d'investissement, pour un coût de 621 millions d'euros et un financement de l'ARS de 369 millions d'euros.

La programmation du Ségur Sanitaire intègre 37 projets d'investissement structurants estimés à un coût total de 943 millions d'euros et accompagnés à hauteur de 483 millions d'euros dans la stratégie initiale.

Au regard de l'augmentation du coût de la construction, l'ARS a choisi de déployer 157 millions d'aides complémentaires pour sécuriser la réalisation de ces projets.



Dans les Alpes-de-Haute-Provence

RESTRUCTURATION DU CENTRE HOSPITALIER DE RIEZ

Date de début des travaux : 4e trimestre 2025

2,14 millions d'euros (ARS Paca)

1,5 million d'euros (Conseil régional)

CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE RESTRUCTURATION DE LA PSYCHIATRIE INTRAHOSPITALIÈRE

Date de début des travaux : 4e trimestre 2025

14,7 millions d'euros (ARS Paca)



Dans les Hautes-Alpes

CENTRE MÉDICAL DE LA DURANCE À TALLARD : RECONSTRUCTION DU SECTEUR SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION

Date de début des travaux : mai 2023

3 millions d'euros (ARS Paca)

34 millions d'euros pour le Ségur numérique

14 millions d'euros ont été mobilisés pour accompagner près de 200 établissements de santé (hôpitaux et cliniques) et 20 millions d'euros pour 990 établissements médico-sociaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la modernisation de leur système d'information. Objectif : améliorer la prise en charge des patients grâce au partage sécurisé de leurs données, en développant les usages du Dossier Médical Partagé, de la Messagerie Sécurisée de Santé et de l'Identité Nationale de Santé.



CENTRE HOSPITALIER D'EMBRUN : VERS LA RESTRUCTURATION D'UN NOUVEL HÔPITAL

Date de début des travaux : 1er trimestre 2026

19,1 millions d'euros (ARS Paca)

3 millions d'euros (Conseil régional)

Dans les Alpes-Maritimes

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE : REGROUPEMENT DES LABORATOIRES.

Date de début des travaux : 2e trimestre 2026

47 millions d'euros (ARS Paca)

5 millions d'euros (Conseil régional)

CENTRE HOSPITALIER DE PUGET-THENIERS : RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS SANITAIRES

Date de début des travaux : 3e trimestre 2026

3,3 millions d'euros (ARS Paca)



Dans les Bouches-du-Rhône

MODERNISATION DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

Date de début des travaux : janvier 2025

28,2 millions d'euros (ARS Paca)

6 millions d'euros (Collectivités)

RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER DE SALON-DE-PROVENCE

Date de début des travaux : 1er trimestre 2027

98 millions d'euros (ARS Paca)

29 millions d'euros (Collectivités)

CENTRE HOSPITALIER EDOUARD TOULOUSE DE MARSEILLE : REGROUPEMENT DES STRUCTURES AMBULATOIRES DU SITE DE SAINTE MARTHE

Date de début des travaux : mars 2023

2,3 millions d'euros (ARS Paca)

Projet de modernisation de l'AP-HM

L'Etat a également accompagné l'AP-HM dans son projet de modernisation à hauteur de 450 millions d'euros pour un coût global de 684 millions d'euros. Les collectivités ont largement soutenu ce projet, en accordant un financement total de 130 millions d'euros.



Regroupement des structures ambulatoires du site de Sainte Marthe.

**CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
D'AIX-PERTUIS : RÉHABILITATION DES
URGENCES ADULTES**

Date de début des travaux : 4e trimestre 2025

2 millions d'euros (ARS Paca)

1 million d'euros (Conseil régional)

Dans le Var

**CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
FRÉJUS SAINT-RAPHAËL :**

RESTRUCTURATION DES URGENCES

Date de début des travaux : 4e trimestre 2026

24,4 millions d'euros (ARS Paca)

3 millions d'euros (Conseil régional)

**CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ
PIERREFEU-DU-VAR : CONSTRUCTION
D'UNE UNITÉ POUR TROUBLES
ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT**

Date de début des travaux : 3e trimestre 2027

4,2 millions d'euros (ARS Paca)

**CENTRE HOSPITALIER DE BRIGNOLES :
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT VILLE-
HÔPITAL**

Date de début des travaux : 1er trimestre 2027

16 millions d'euros (ARS Paca)

Dans le Vaucluse

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON :

- RESTRUCTURATION ET EXTENSION DES SOINS CRITIQUES ADULTES

Date de début des travaux : mars 2024

17,2 millions d'euros (ARS Paca)

- MODERNISATION DU CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON

Date de début des travaux : 3e trimestre 2026

81,3 millions d'euros (ARS Paca)

2 millions d'euros (Conseil régional)

**CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE : MISE À
NIVEAU DES PLATEAUX TECHNIQUES ET
RENFORCEMENT DE LA GRADATION DES
SOINS**

Date de début des travaux : 1er trimestre 2026

1,5 million d'euros (ARS Paca)

**CLINIQUE SYNERGIA-VENTOUX :
RÉNOVATION ET EXTENSION
DU PLATEAU AMBULATOIRE**

Date de début des travaux : 3e trimestre 2025

600 000 euros (ARS Paca)

**CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE
MONTFAVET :**

- HUMANISATION DES UNITÉS D'HOSPITALISATION

Date de début des travaux : 3e trimestre 2025

2,4 millions d'euros (ARS Paca)

- CRÉATION D'UNE UNITÉ DE SOINS INTENSIFS PSYCHIATRIQUES

Date de début des travaux : 2e trimestre 2026

1 million d'euros (ARS Paca)



*Centre Hospitalier d'Orange -
Remise à niveaux des plateaux techniques*

Les projets pour 2025

Dans les Alpes-de-Haute-Provence

- CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE-LES-BAINS
 - Extension des soins critiques
 - Restructuration de la psychiatrie extrahospitalière
- CENTRE HOSPITALIER DE MANOSQUE
 - Extension de l'unité de soins palliatifs

Dans le Var

- CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL TOULON LA SEYNE/CH HYERES
 - Traduction immobilière du projet stratégique de l'établissement
- CENTRE HOSPITALIER DE DRAGUIGNAN
 - Réfection du bloc opératoire

Dans les Hautes-Alpes

- CENTRE HOSPITALIER DE BUECH-DURANCE
 - Construction d'un nouveau bâtiment destiné à la psychiatrie adulte

Dans le Vaucluse

- CENTRE HOSPITALIER DE CAVAILLON
 - Restructuration et extension de l'hôpital

Dans les Alpes-Maritimes

- CENTRE HOSPITALIER D'ANTIBES JUAN LES PINS
 - Construction d'un Bâtiment médicotechnique

Dans les Bouches-du-Rhône

- CENTRE HOSPITALIER D'AUBAGNE
 - Reconstruction de l'hôpital
- CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES
 - Extension et restructuration du plateau médico-technique
- CENTRE HOSPITALIER EDOUARD-TOULOUSE
 - Rénovation du pôle sanitaire de psychiatrie de Saint-Mauront

Pour nos Ehpad

L'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne la modernisation des Ehpad avec un soutien financier structuré et conditionné. Les aides sont versées en trois étapes : au démarrage des travaux, à mi-parcours (50 % d'avancement) et à la livraison du projet, sous réserve du respect des délais et du budget.

Les bénéficiaires doivent s'engager à assurer la conformité des dépenses, fournir des états financiers réguliers et respecter le plan de financement établi avec l'ARS et les Conseils départementaux.

Ces projets visent à créer des établissements plus humains, ouverts et adaptés aux besoins actuels, autour de cinq priorités :

1. un vrai sentiment de « chez soi »,
2. une ouverture sur l'environnement local,
3. une médicalisation renforcée,
4. un tarif d'hébergement maîtrisé,
5. un équilibre économique durable.

Ce sont également 93,2 millions d'euros qui ont été mobilisés par l'ARS en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre du Ségur, en soutien exceptionnel à 22 Ehpad sur l'ensemble du territoire, parmi lesquels notamment :

Dans les Alpes-de-Haute-Provence

L'EHPAD RÉSIDENCE LE PARC À ENTREVAUX (04)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : JUILLET 2023

4 millions d'euros (ARS Paca)
500 000 euros (Conseil départemental)

L'EHPAD L'OUSTAOU À RIEZ (04)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : NOVEMBRE 2024

2,1 millions d'euros (ARS Paca)
945 000 euros (Conseil départemental)



Pose de la 1ère pierre du futur bâtiment pour personnes âgées et en situation de handicap au CH Buëch-Durance

Dans les Hautes-Alpes

L'EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER BUËCH DURANCE À LARAGNE- MONTEGLIN (05)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : JUILLET 2022

2,6 millions d'euros (ARS Paca)

200 000 euros (Conseil départemental)

282 000 euros (Métropole Nice Côte d'Azur)

L'EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER D'EMBRUN (05)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : SEPTEMBRE 2025

3,5 millions d'euros (ARS Paca)

530 000 euros (Conseil départemental)

L'EHPAD FONDATION GASTALDY À GORBIO (06)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : JUILLET 2025

5,1 millions d'euros (ARS Paca)

13 millions d'euros (Conseil départemental)

L'EHPAD PÔLE SANTÉ À VALLAURIS (06)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : OCTOBRE 2025

7,5 millions d'euros (ARS Paca)

2,4 millions d'euros (Conseil départemental)

L'EHPAD PUGET-THENIER (06)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : JUIN 2026

3,6 millions d'euros (ARS Paca)

9 millions d'euros (Conseil départemental)

Dans les Alpes-Maritimes

CCAS DE NICE - MERIDIA (06)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : DÉCEMBRE 2023

4 millions d'euros (ARS Paca)

3,2 millions d'euros (Conseil départemental)

L'EHPAD L'ESCALINADA À VILLEFRANCHE- SUR-MER (06)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : MAI 2023

5,9 millions d'euros (ARS Paca)

5,8 millions d'euros (Conseil départemental)

Dans les Bouches-du-Rhône

L'EHPAD ROGER DUQUESNE À AIX-EN-PROVENCE (13)

OPÉRATION TERMINÉE

374 000 euros (ARS Paca)

249 000 euros (Conseil départemental)

L'EHPAD ST JEAN DE DIEU À MARSEILLE (13)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : FÉVRIER 2024

3,3 millions d'euros (ARS Paca)

L'EHPAD LES CARDALINES À ISTRES (13)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : JUIN 2026

7,5 millions d'euros (ARS Paca)

5,1 millions d'euros (Conseil départemental)

Dans le Var

L'EHPAD BOUEN SEREN À BARGEMON (83)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : SEPTEMBRE 2023

2,8 millions d'euros (ARS Paca)

900 00 euros (Conseil départemental)

L'EHPAD NOTRE DAME DES ANGES À LORGUES (83)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : JANVIER 2023

2,9 millions d'euros (ARS Paca)



*Lancement officiel des travaux de
réhabilitation de l'Ehpad Le Verdon*

L'EHPAD FELIX PEY À SOLLIES-PONT (83)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : JANVIER 2023

3,5 millions d'euros (ARS Paca)

1,1 million d'euros (Conseil départemental)

1,7 million d'euros (Collectivité)

L'EHPAD LE VERDON À ST-JULIEN LE MONTAGNIER (83)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : JANVIER 2024

3,5 millions d'euros (ARS Paca)

L'EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER DE BRIGNOLES - LE LUC (83)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : DÉCEMBRE 2025

8 millions d'euros (ARS Paca)

2,2 millions euros (Conseil départemental)

L'EHPAD ST JACQUES LA CHÊNAIE À ST RAPHAËL (83)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : DÉCEMBRE 2025

6,2 millions d'euros (ARS Paca)

2,5 millions euros (Conseil départemental)



Dans le Vaucluse

L'EHPAD L'OUSTALET À MALAUCÈNE (84)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : SEPTEMBRE 2023

1,1 millions d'euros (ARS Paca)

L'EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER DE CAVAILLON (84)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : JUIN 2023

7,4 millions d'euros (ARS Paca)

1 million d'euros (Conseil départemental)

L'EHPAD LES ARCADES À SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES (84)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : DÉCEMBRE 2025

4 millions d'euros (ARS Paca)

1 million d'euros (Conseil départemental)

L'EHPAD ANDRÉ ESTIENNE À CADENET (84)

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : 2025

500 000 euros (ARS Paca)



Inauguration de l'Ehpad St Jean-de-Dieu à Marseille

Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

📍 132 boulevard de Paris, 13002 Marseille

☎ 04 13 55 80 10

paca.ars.sante.fr  | 

AVRIL 2025

Sources

Engagement 1 : Sources : SNDS/INSEE (traitements ARS PACA)

Engagement 2 : Sources : SIRSE PACA/INSEE (traitements ARS PACA), « Indicateurs des Politiques Prioritaires du Gouvernement (PPG) » ou autre proposition « Ministère de la Santé »

Engagement 2 PRAPS : Sources : ARS PACA

Engagement 3 : Sources : Enquête annuelle ARS PACA, PMSI (traitements ARS PACA)

Engagement 4 : Sources : Baromètre Handifaction , Enquête annuelle ARS PACA.

Engagement 5 : Sources : RPU (traitements ARS PACA), ARS PACA

Engagement 6 : Sources : ANS, ARS PACA

Engagement 7 : Sources : e-Satis, Ministère de la Santé (CPOM Etat-ARS), DREES

* Données disponibles lors de la parution du PRS (octobre 2023).

* * Les données présentées sont les plus récentes disponibles.